

Arts, lettres, langues

Département de Linguistique

Master 2 Sciences du langage Contrastif, Lexique, Discours (COLEDI)

2 0 1 6 - 2 0 1 7



U-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

CAMPUS CONDORCET
Paris-Aubervilliers

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SCIENCES DU LANGAGE

MASTER 2 COLEDI

(CONTRASTIF-LEXIQUE-DISCOURS)

Spécialité du Master Recherche
Sciences du langage du PRES Sorbonne Paris Cit

Secrétariat pédagogique
Bureau des Masters : A214
☎ : 01.49.40.36 51 / Fax : 01.49.40.37.06
✉ : master-lettres-langues.llshs@univ-paris13.fr

Rentrée universitaire 2016-2017 : septembre & octobre 2016

***Attention, pour plus de précisions concernant votre formation, merci de vous rapprocher de votre gestionnaire pédagogique □ bureau A 214.**

Début des cours du 1^{er} semestre	
Master 1 & 2 Psychologie*	Mi-septembre 2016
Master 1 Ethologie*	Lundi 5 septembre 2016
Master 2 Ethologie*	R : 15 septembre 2016 / P : 5 septembre 2016
Master 1 & 2 LEA-MIA *	Début septembre 2016
Master 1 & 2 Etudes Anglophones (EA)*	Lundi 12 septembre 2016
Master 2 CARIAF*	Lundi 26 septembre 2016
Master 1 SLATEL : LCA / SDL / TA*	Lundi 12 septembre 2016
Master 2 COLEDI / LITHEO*	Lundi 12 septembre 2016
Master 2 MTI*	Lundi 26 septembre 2016
Master TILDE*	Lundi 12 septembre 2016
Master 1 & 2 Histoire, Géographie et Aménagement (ABPN/IPUT/TDD)*	Lundi 10 octobre 2016
Master 1 & 2 Sciences de l'éducation*	Début octobre 2016
* Interruption de cours pour certains masters (Toussaint) : du dimanche 23 au dimanche 30 octobre 2016	
Fin des cours du 1 ^{er} semestre*	Mi-décembre 2016

Vacances de Noël : du dimanche 18 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus

EXAMENS 1^{er} semestre*	À partir du 3 janvier 2017
M2 Recherche Ethologie : examens 1^{er}	À partir du 12 décembre 2016
Jury du 1 ^{er} semestre*	partir de la première semaine de février 2017

Vacances d'hiver : du dimanche 12 au dimanche 19 février 2017

Vacances de printemps : du dimanche 2 au lundi 17 avril 2017 inclus

Fin des cours du 2 ^e semestre*	Fin avril 2017
EXAMENS 2nd semestre*	À partir du 9 mai 2017
M1 Ethologie : examens 2nd semestre	Du lundi 27 au vendredi 31 mars 2017
Jury de 1 ^{re} session*	partir de mi-juin 2017
M1 LCA / SDL / TAL (SLATEL), M2 COLEDI, Master EA : jury 1^{re} session	partir du 19 juin 2017
EXAMENS de rattrapages*	À partir de mardi 6 juin 2017
M1 Ethologie : examens rattrapages	Du lundi 26 au vendredi 30 juin 2017
Jury de 2 ^e session*	partir de mi-septembre 2017

*** DÉPÔT DES MEMOIRES 1^{re} session**

Master Psychologie et M1 Ethologie	Mi-mai 2017
Master SED & Master 1 Psychologie	Mi-juin 2017
M1 'SLATEL' : SDL, LCA & TAL, et M2 COLEDI	Le vendredi 9 juin 2017 au plus tard
Master 2 Ethologie - Recherche	Début juin
Master Ethologie - Pro	Mi-août 2017

Masters EA, LITHEO, Histoire et Géographie, MTI et TILDE	Fin juin 2017
Master LEA-MIA	Mardi 12 septembre 2017
*DÉPÔT DES MEMOIRES 2^e session	À partir du jeudi 1^{er} septembre 2017
Master 2 Psychologie	Le jeudi 1^{er} septembre 2017
Master 1 SDL. LCA et TAL	Le vendredi 8 septembre 2017
Master 2 COLEDI	Le mardi 10 octobre 2017
Date limite de fin de stage	jeudi 31 août 2017

Fin de l'année universitaire : jeudi 31 août 2017

M2 COLEDI : Master Recherche CONTRASTIF-LEXIQUE-DISOURS

(Ancien SCIL)

Le M2 COLEDI a pour vocation :

- de former la recherche des spécialistes en sciences du langage aptes à les promouvoir comme sciences humaines d'analyse et de production dans une société où la communication doit être maîtrisée pour assurer l'information et les relations ;
- de permettre une intégration dans une communauté scientifique et nationale et internationale (nombreux échanges avec des universités étrangères d'Algérie, du Brésil, de Colombie, de Corée, d'Espagne, d'Estonie, du Maroc, de Pologne, de Tchèque, de Tunisie, de Turquie...);
- d'accueillir, comme les années passées, des étudiants venant d'autres universités.

L'appui sur les laboratoires LDI et PIADe, les collaborations avec des universités françaises et étrangères garantissent la pluralité de la formation.

La présence de collègues linguistes spécialistes de langues vivantes étrangères favorise des développements vers la linguistique contrastive.

Ce master recherche prolonge le M1 SDL. Il est ouvert à des généralistes, tandis que le M2 TAL Pro Tilde permet une professionnalisation au sortir du M1. Cette complémentarité des masters de linguistique s'appuie néanmoins sur la mutualisation de certaines UE facilitant l'entrée dans la vie professionnelle (vie de l'entreprise).

Conditions d'accès et d'inscription

❖ Admission en M1 :

- Obtention d'une Licence LMD ou d'une Licence ancien régime de la discipline (Lettres modernes, Anglais, Espagnol, Sciences du langage) Paris 13 ou dans une autre université.
- Dossier et entretien pour des cas particuliers.
- équivalences pour les titulaires d'un CAPES (de lettres ou de langues) : Ils n'ont à valider que 30 ECTS de M1.

❖ Admission en M2 :

- Obtention du M1 SDL ou d'une maîtrise ancien régime avec une recherche en linguistique, si possible avec une mention autre que passable, qui prouve que la première étape de l'initiation à la recherche a été franchie avec succès (pour plus de détails, voir brochure M1 SLATEL).
- Examen des dossiers d'étudiants titulaires d'un M1 LCA ou TAL.
- Examen des dossiers d'étudiants étrangers et venant d'une autre université.
- Dossiers transmis par les CEF et Campus France.
- Procédures de transferts (passerelles au sein des masters proches comme le LERCI)
- Des cas particuliers peuvent être admis après examen du dossier et entretien.
- équivalences pour les titulaires d'une agrégation (de lettres ou de langues) : Ils n'ont à valider que 30 ECTS de M2.

❖ Débouchés

- Recherche : doctorats nouveau régime (le D de LMD).

- Préparation de concours de catégorie A de la fonction publique, Poursuite de formations dans les métiers de l'édition, du marketing, de la communication, de la documentation, de la publicité, de la presse, de la linguistique informatique et de création.
- Recherche, dans le secteur public ou privé.
- Recherches spécialisées dans les disciplines en rapport avec les Sciences du langage et de la communication et leurs divers traitements.
- Services culturels internationaux : Centres culturels, Instituts français.
- Enseignement en France ou à l'étranger des disciplines en rapport avec les sciences du langage et de la communication.
- Métiers de la culture en rapport avec les différentes formes de communication.
- Métiers des services.
- Emplois en technologie linguistique et ingénierie linguistique.

Responsable : Viviane ARIGNE

Validation du Master

Le Master se déroule sur 4 semestres. Il est validé par l'obtention de 120 ECTS. En M1 comme en M2, la compensation s'effectue à l'intérieur de chaque semestre et entre les deux semestres. Cette compensation n'est possible que si le mémoire et / ou le rapport de stage a été validé avec une note supérieure ou au moins égale à 10.

Un conseil pratique : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne minimale lors de la 1^{re} session doit tout d'abord passer l'examen de rattrapage de la session 2 sans attendre le calcul de la compensation qui, de toute manière ne peut se faire qu'avec la note de mémoire. La meilleure des 2 notes (session 1 ou 2) sera conservée.

Les dominantes ANG, ESP et FRA

L'étudiant peut aussi choisir une dominante et obtenir alors, dans le supplément au diplôme des mentions ou spécialités recherche, l'indication études anglaises, études espagnoles ou études françaises :

- études anglaises : les étudiants doivent valider au minimum 5 semestres d'anglais sur les 2 années de M1 et M2 (responsable Pierre FOURNIER). Ces semestres sont codés ANG dans les pages qui suivent et dans la brochure du M1 SLATEL.
- études espagnoles : les étudiants doivent valider au minimum 5 semestres d'espagnol sur les 2 années de M1 et M2 (responsable Gilbert FABRE). Ces semestres sont codés ESP dans les pages qui suivent et dans la brochure du M1 SLATEL.
- études françaises : les étudiants doivent valider au minimum 5 semestres dans le domaine sur les 2 années de M1 et M2 (responsable Isabelle SIMATOS). Ces semestres sont codés FRA dans les pages qui suivent et dans la brochure du M1 SLATEL.

Le choix d'une dominante est facultatif.

Choix des séminaires: quelques rappels

Inscriptions Le directeur de recherche doit impérativement avoir été choisi avant le 31 octobre de l'année universitaire en cours. Une liste des enseignants-chercheurs et des domaines où ils encadrent des étudiants est consultable dans les pages qui suivent, ainsi qu'au secrétariat et sur le site du Master.

Choix d'une dominante : ANG, ESP et FRA.

Séminaires : l'étudiant doit valider 5 séminaires dans la dominante sur les 2 années de M1 et de M2.

Mémoires : l'un des 2 mémoires, celui de M1 ou celui de M2, doit être effectué dans cette dominante, avec un directeur de recherche appartenant à cette dominante.

Il est vivement conseillé de choisir de faire le mémoire dans la dominante au cours de l'année de M1.

Il est par ailleurs tout à fait possible de faire ses deux mémoires dans la dominante choisie.

Il convient donc de bien vérifier quels séminaires et quels directeurs de recherche ANG, ESP ou FRA.

Au terme de la 2^e semaine de cours, l'étudiant doit informer par courrier électronique le responsable de la dominante de ses choix de séminaires du M2 COLEDI.

L'inscription pédagogique (choix de séminaires, de sujet de mémoire et de directeur de recherche doit être IMPÉRATIVEMENT remise au secrétariat le 10 novembre au plus tard.

Pour tout éventuel changement d'inscription dans les séminaires après cette date, l'étudiant doit immédiatement en aviser le responsable de dominante (ANG, ESP ou FRA) qui supervise son inscription pédagogique et le responsable de la formation.

ENSEIGNANTS ET LEURS DOMAINES D'ENCADREMENT 2016-2017

Pour les enseignants ne figurant pas sur cette liste, se renseigner directement auprès de l'enseignant et / ou au secrétariat.

SCIENCES DU LANGAGE (sciences du langage, traitement automatique des langues)

Viviane Arigne [SDL, ANG]

Linguistique anglaise ou linguistique comparée anglais / français ; relations formes-sens ; sémantique lexicale ; sémantique des constructions syntaxiques. Les domaines de la morphologie, de la syntaxe ne sont pas exclus, pas plus que la dimension discursive du sens.

Mots-clés: linguistique anglaise; sémantique, théories du sens, discours métalinguistiques; sémantique nominale, modalité.

Lucie Barque [SDL, FRA]

Sémantique lexicale. Polysémie. Lexiques pour le TAL. Linguistique informatique

Didier Bottineau [SDL, ESP et ANG]

Linguistique. Linguistique générale, typologique et contrastive. Théories linguistiques. Langues, cultures et cognition. Linguistique anglaise, linguistique espagnole. Morphologie, syntaxe, sémantique

Pierre-André Buvet [SDL, TAL, FRA]

Lexique / sémantique / linguistique du discours

Emmanuel Cartier [SDL, TAL, FRA]:

Mots clés : Linguistique informatique, linguistique de corpus, ressources linguistiques pour le Traitement automatique des langues

Gilbert Fabre [SDL, ESP]

Mots clés : Linguistique contrastive, linguistique hispanique, histoire de la langue espagnole, les arabismes dans les langues européennes, langues et méditerranée.

Pierre Fournier [SDL, ANG]

Phonétique / phonologie et morphophonologie.

Yann Fuchs [SDL, ANG]

Linguistique anglaise.

Anglais oral, analyse multimodale (verbal, prosodie et gestes), corpus audio / vidéo. Discours, conversation orale. Changement linguistique, grammaticalisation, innovation linguistique. Polyphonie, discours rapporté, discours direct.

Pauline Haas [SDL, FRA]

Mots clés : Sémantique lexicale, étude sémantique des noms, l'aspect lexical (des noms, des verbes), l'aspect grammatical verbal, polysémie nominale.

Sylvain Loiseau [SDL, FRA]

Mots clés : Description des variétés de français dans la francophonie : lexicologie, sociolinguistique

Salah Mejri [SDL, FRA]

Sciences du langage. Classes d'objets, prédication, figement.

Marie-Anne Paveau [SDL, FRA]

Analyse du discours : discours et société, discours numérique, discours et idéologie, genres de discours. Les normes linguistiques : aspects sociolinguistiques, éthiques, juridiques. Histoire et épistémologie de la linguistique (histoire des notions autour du texte et du discours, histoire de l'analyse du discours, savoirs profanes et savoirs savants)

Xavier Laurent Salvador [SDL, FRA]

Langue du Moyen Âge. Littérature du Moyen Âge. Humanités numériques. Programmation Web de moteurs de recherches

Isabelle Simatos [SDL, FRA]

Problèmes de syntaxe générale et de syntaxe du français.

Organigramme de la formation en M2 RECHERCHE:

Spécialité : Contrastif, Lexique, Discours (COLEDI) (Recherche)

Semestre 3	Semestre 4
UE 10 Langue fonctionnelle : mutualisée avec master LITHEO 3 cr dits	UE 16 COLEDI (1 semestre minaire choisir) 6 cr dits
UE 11 Vie de l'entreprise : mutualisée avec master pro TILDE : 3 cr dits	UE 17 COLEDI (1 semestre minaire choisir) 6 cr dits
UE 12 COLEDI (1 semestre minaire choisir) 6 cr dits	UE 18 Rédaction du mémoire & soutenance 18 cr dits
UE 13 COLEDI (1 semestre minaire choisir) 6 cr dits	
UE 14 COLEDI (1 semestre minaire choisir) 6 cr dits	
UE 15 Encadrement de la recherche (TER) 6 cr dits	

Programme M2 (Recherche) COLEDI**(Contrastif, Lexique, Discours)****LISTE DES SEMINAIRES****Semestre 3**

- Langue fonctionnelle : anglais ou espagnol : mutualis e avec le master 2 RECH. LITHEO □ (3ects)
- Vie de l'entreprise : mutualis e avec le master 2 PRO TILDE - (3 ects)

- La pr dication (Salah Mejri) **[FRA]**
- Langue parl e : intonation / interaction (Pierre Fournier et Yann Fuchs) **[ANG]**
- Linguistique contrastive (Didier Bottineau) **[ESP]**
- Probl matiques de la n ologie (I) (Lucie Barque) **[FRA]**
- Th ories du texte et du discours 1 □ Les formes du discours num rique. Pratiques socio discursives en ligne (Marie-Anne Paveau) **[FRA]**

Semestre 4

- Le figement (Salah Mejri) **[FRA]**
- Le nom : probl mes de cat gorisation et de quantification (Viviane Arigne) **[ANG]**
- Probl matiques de la n ologie (II) (Emmanuel Cartier) **[FRA]**
- Synergies et hybridit linguistiques dans l'espace m diterran en (Gilbert Fabre) **[ESP]**
- Th ories du texte et du discours 2 □ Nouveaux discours militants. F minismes contemporains (Marie-Anne Paveau) **[FRA]**

Unités d'Enseignement Master M2 : COLEDI
(SCIENCES DU LANGAGE)

Semestre 3

Langue fonctionnelle : anglais/espagnol :
en commun avec le master 2 RECH. LITHEO – (3 ects)

Les étudiants titulaires d'une licence de langue peuvent choisir de suivre cet enseignement dans une autre langue, ou le remplacer par un séminaire offert dans la formation

Anglais : Enseignant : Françoise PALLEAU

Espagnol :

Description :

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec l'usage de l'anglais ou de l'espagnol comme langue de recherche et de communication dans des contextes scientifiques (colloques, rencontres, bibliographies, etc.).

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : participation au travail de groupe et exercices pratiques individuels.

Contrôle terminal : Exercices à terminer avec l'enseignant.

Espagnol: Enseignant : **E. Lopez CHACON**

Une UE langue fonctionnelle en FLE est ouverte à l'Espace langues pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas la langue maternelle.

- Vie de l'entreprise : en commun avec le master 2 PRO TILDE (3 ects)

Crédits ECTS : 3

Volume horaire :

Niveau : M2

Semestre : 1

Prérequis :

Enseignant : Julien LETAILLEUR

Description :

Cette UE a pour objectif de former les étudiants au fonctionnement concret d'une entreprise. Les étudiants sont mis en situation de gérer une organisation à partir d'une simulation (informatique) d'un environnement concurrentiel.

Cette simulation permet aux étudiants d'aborder les éléments déterminants dans la vie d'une entreprise : environnement économique, comptable, financier, stratégique et juridique.

Deux séances sont réservées à l'élaboration (encadrée) du CV et de la lettre de motivation afin de sensibiliser les étudiants à la nécessité de construire une réelle stratégie d'approche de l'entreprise dans le cadre de la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Bibliographie indicative :

- Richet Xavier, *Économie de l'entreprise*, Hachette.
- Alberto Tony et Combemale Pascal, *Comprendre l'entreprise*, Nathan.
- De Fabrègues Muriel, *Introduction à la gestion*, Dalloz.

Biographique synthétique

Depuis 2016, Directeur associé de Sewote SAS, start-up spécialisée dans la R&D en informatique. 10 ans d'expérience dans le conseil en intelligence économique, stratégie, marketing et développement commercial en France et à l'étranger.

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu des connaissances

Résultats de la simulation de la gestion d'une entreprise (résultats économiques et financiers, présentation de la stratégie...) 65% de la note finale.

Réalisation du CV et de la lettre de motivation 35% de la note finale.

- La prédication

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24h (12x2h)

Niveau : M2

Semestre : 1

Prérequis :

Enseignant : Salah MEJRI

Description :

Il s'agit d'interroger la notion de prédicat d'un point de vue logique pour proposer une description formelle de la phrase permettant un traitement informatique des nonc s phrastiques. Après avoir rappelé les trois fonctions primaires que sont les fonctions prédictives, argumentale et actualisatrice, on procédera à la description des différentes configurations prédictives dans le discours.

▪ Prérequis : L3

Bibliographie indicative:

- *Indéfini et prédication*, 2006, Corblin Francis, Ferrando Sylvie et Kupferman Lucien (eds.), Presses Universitaires de Paris Sorbonne.
- Merle Jean-Marie, 2008, *La prédication*, 31-32, Ophrys.
- Forsgren Mats, Jonasson Kerstin, Kronning Hans, 1998, *Prédication*,
- *assertion, information*, collection *Studia Romanica Upsaliensia*, 56, Acta Universita Upsaliensia.
- Muller Claude, 2002, *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac

Mode de contrôle des connaissances :

Session 1 :

CC : compte rendu

CT : compte rendu

Session 2 : compte rendu

- Langue parlée : intonation / interaction

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24h (12x2h)

Niveau : M2

Semestre : 1

Prérequis :

Enseignants : Pierre FOURNIER et Yann FUCHS

Mode d'évaluation :

- Contrôle continu : un exposé (50%) accompagné d'une synthèse (50%) pour chacune des deux parties du semestre.
- Contrôle terminal et session de rattrapage : un devoir sur table (2 heures).

Contenu :

La première partie du semestre sera axée sur l'étude de l'intonation de l'anglais. Après avoir défini les grands principes théoriques qui sous-tendent le fonctionnement de l'intonation en anglais, nous observerons les spécificités de l'intonation anglaise d'un point de vue pratique. Enfin, dans une perspective comparatiste, le fonctionnement de l'intonation de l'anglais sera mis en parallèle avec celui de l'intonation du français afin d'en observer les similitudes, mais surtout les différences.

Bibliographie :

- Cruttenden, A. (1997), *Intonation* (2nd ed.), Cambridge : Cambridge University Press.
- Huart, R. (2010) , *Nouvelle grammaire orale de l'anglais*, Paris : Ophrys.
- Nicaise, A. & Gray, M. (1998), *L'intonation de l'anglais*, Paris : Nathan Université .
- Watbled, J.-P. (1999), *La prononciation de l'anglais*, Collection Langues 128, Nathan Université .

La seconde partie du semestre se concentrera sur l'étude de l'anglais oral en interaction. Après un survol des éléments méthodologiques essentiels à l'analyse de la conversation orale, dans une optique pluri-théorique inspirée notamment d'Analyse Conversationnelle et de *Talk-in-Interaction* , le semestre sera l'occasion d'une application concrète de ces éléments à l'analyse d'extraits de corpus réels d'anglais oral, et d'une confrontation du système théorique à l'observation empirique de la langue.

Une bibliographie sélective sera fournie au cours du semestre.

- Linguistique contrastive

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24h (12x2h)

Niveau : M2

Semestre : 3

Prérequis : M1

Enseignant : Didier Bottineau

Description :

Le séminaire se propose d'aborder divers faits de langues grammaticaux et lexicaux en s'aidant de théories linguistiques utilisées dans un cadre contrastif, de comparaison des langues. Les langues étudiées sont l'espagnol et le français, mais on mentionnera occasionnellement d'autres langues lorsque les comparaisons clarifient les convergences et divergences, comme pour les "formes progressives" (espagnol *estar* + g rondif, italien *stare* + g rondif, anglais *be* + *-ing*, français *être en train de* + infinitif). Les faits de langues étudiés seront le système des temps, aspects et modes verbaux, la négation, la prédication, le groupe nominal. L'approche contrastive vise à comprendre plus concrètement comment fonctionne un système donné en précisant ce qui le relie aux systèmes comparables ou l'en distingue. On insistera sur la notion de système en montrant que chaque langue rserve une place précise à un fait de langue dans sa relation aux autres faits de langue, et que la comparaison inter-langue met en lumière ce qui différencie les systèmes, par exemple pour quoi *être en train de* + infinitif en français ne peut pas coïncider totalement avec *estar* + g rondif en espagnol. On s'appuiera sur certaines théories linguistiques en prenant pour exemple la manière dont elles traitent des faits de langues cibles et apportent une aide à la compréhension utile à la maîtrise de la langue, son enseignement, sa mise en œuvre en traduction et en analyse de textes, littéraires ou autres.

Mode de contrôle des connaissances :

Session 1 :

- Contrôle continu : un exposé + un devoir écrit
- Contrôle terminal: un devoir écrit

Session 2 : un devoir écrit

Problématiques de la néologie (I)

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24h (12x2h)

Niveau : M2

Semestre : 3

Prérequis : aucun

Enseignant : Lucie BARQUE**Description :**

Après une présentation des grands types de néologismes et des problèmes soulevés par leur identification, le séminaire se focalisera sur l'étude de la néologie sémantique, autrement dit sur l'étude des mécanismes permettant l'association d'un sens nouveau à une forme déjà existante. Cas particulier du phénomène de la polysémie, on s'interrogera sur ce qui distingue les néologismes des sens générés par des règles d'extension de sens productives.

- **Prérequis:** aucun, mais il est avantageux d'avoir suivi le master 1 du semestre 1 Lexicologie et théories linguistiques

Bibliographie indicative:

- Apothéloz, D (2002), *La construction du lexique français*, Ophrys. [chap. 7]
- Apresjan, J. (1974) Regular Polysemy. *Linguistics*, 142 :5-32.
- Pruvost, J. et Sablayrolles, J-F (2003), *Les néologismes*, PUF, Que sais-je.
- Reutenauer, C. (2012) Vers un traitement automatique de la néologie : approche textuelle et statistique. Thèse de doctorat, Université de Lorraine.
- Sablayrolles J-F (2000), *La néologie en français contemporain*, coll. Lexica, Champion.
- Sablayrolles J.F. (2012) Extraction automatique et types de néologismes : une nécessaire clarification. *Les Cahiers de lexicologie*, pp. 37-53

Mode de contrôle des connaissances :

Session 1 :

CC : 1 devoir sur table + un compte rendu écrit et oral d'un article

CT : 1 devoir sur table

Session 2 : 1 devoir sur table

Théories du texte et du discours 1 – Les formes du discours numérique. Énonciations matérielles

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24

Niveau : M2

Semestre : 3

Prérequis : M1

Enseignante : Marie-Anne PAVEAU

Description

Le séminaire porte cette année sur les discours natifs de l'internet comme **pratiques énonciatives matérielles**, mobilisant des artefacts, outils et programmes dans la production des discours. On rappellera d'abord les notions principales de l'analyse du discours numérique (technologie discursive, composite, technodiscours, technosignes, digitalisation, augmentation, etc.) mobilisables pour rendre compte des **discours numériques natifs**, c'est-à-dire laborés en ligne sur le web social. On insistera ensuite sur des phénomènes énonciatifs et discursifs laborés parfois dans des disciplines affines à l'analyse du discours (notamment l'info-com et la littérature) : les **écrits d'écran** et **l'énonciation éditoriale**, **l'hypertexte**, la **présence numérique** et pour finir le **technographisme** ou dispositif verbo-iconique natif du web comme le mème, l'avatar ou la vignette.

Des **invité.e.s** interviendront sur ces questions au cours du séminaire. Les documents et PDF d'articles figurent sur L'ENT et le blog pédagogique *Paroles en cours* <http://parolesencours.wordpress.com/>
Carnet de recherche associé : *Technologies discursives* <http://technodiscours.hypotheses.org/>

Bibliographie indicative

BOUCHARDON Serge, 2011, Des figures de manipulation dans la création numérique. *Protée* 39, 37-46.
 LICOPPE Christian, 2012, Les formes de la présence, *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, <http://rfsic.revues.org/142>
 MERZEAU Louise, 2010, La présence plutôt que l'identité, *Documentaliste – Sciences de l'Information* 47, 32-33.
 PAVEAU M.-A. (2012-...), Analyse du discours numérique (dictionnaire), *Technologies discursives* [carnet de recherche], <http://technodiscours.hypotheses.org/category/dictionnaire-dadn>
 PAVEAU Marie-Anne, 2014, Quand les corps s'écrivent. Discours de femmes. L'ère du numérique, dans Bidaud J. (dir.), *Recherches de visages. Une approche psychanalytique*, Paris, Hermann, p. 207-241, <https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01163501>
 PAVEAU M.-A. (2015 [2014]) Ce qui s'écrit dans les univers numériques. Matières technolangagières et formes technodiscursives, *Itinéraires Itc*, <http://itineraires.revues.org/2313>
 SAEMMER Alexandra, 2015, *Rhétorique du texte numérique. Figures de la lecture, anticipations de pratiques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib.
 SOUCHIER Emmanuël, 1996, « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique », *Communication et langages* 107, 105-119.
 SOUCHIER Emmanuël, 1998, « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Cahiers de médiologie* 6, 137-145.

Mode de contrôle des connaissances

- Session 1 : CC Mini-dossier de recherche ou preuve sur table ; CT preuve sur table
- Session 2 : contacter l'enseignante

Semestre 4

- Le figement

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24h (12x2h)

Niveau : M2

Semestre : 4

Prérequis : M1

Enseignant : Salah MEJRI

Description :

Le figement est un phénomène de linguistique générale dont la valeur quantitative et qualitative dépasse toutes les estimations. Son traitement pose à la linguistique de nouvelles problématiques qui seront exposées dans le cadre de ce séminaire. Nous en retenons particulièrement les différentes typologies des séquences figées, le phénomène collocationnel, les degrés de figement, la structuration sémantique des séquences figées, etc.

- Prérequis : L3 et M1

Bibliographie indicative :

- GROSS, Gaston. 1996. *Les expressions figées en français - noms composés et autres locutions*. L'essentiel français. Paris : Ophrys. 161 p
- MEJRI, Salah. 1997. *Le figement lexical : descriptions linguistiques et Structuration sémantique*, Thèse d'Etat. Tunis : Publications de la Faculté des lettres de la Manouba. 632 p.
- MEJRI, Salah. 2003 (eds.). *Le figement lexical*, Cahiers de lexicologie, 82.
- MEJRI, Salah (ed.). 2004. *Polysémie et polylexicalité*. Syntaxe & sémantique, 5. Caen : Presses universitaires de Caen.
- *META*, numéro spécial n 52, Juin 2008, *Figement et traduction*.
- Cf. site du laboratoire : <http://www-ldi.univ-paris13.fr>

Mode de contrôle des connaissances :

Session 1 :

CC : compte rendu

CT : compte rendu

Session 2 : compte rendu

-Le nom : problèmes de catégorisation et de quantification

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24h (12x2h)

Niveau : M

Semestre : 4

Prérequis : M1 LCA-SDL, S1 et S2

Enseignant : Viviane Arigne**Description :**

On abordera un certain nombre de problèmes que pose, en anglais comme en français, la catégorisation des noms. Seront étudiés la catégorie du nombre ainsi que les catégorisations sémantiques telles que celles qui sous-tendent l'opposition discret / massif ou encore celle de collectif. Parmi les questions abordées, on examinera certains aspects de la quantification des noms, et en particulier, celle des noms massifs. L'analyse de certaines conceptions courantes de nom collectif montrera les obstacles de type cognitif que rencontre le linguiste lorsqu'il tente de catégoriser les unités de la langue.

L'étude s'appuiera sur des travaux de recherche effectués sur des noms français ainsi que sur des recherches sur l'anglais se situant dans la mouvance de la philosophie du langage anglo-saxonne.

Le séminaire s'adresse des étudiants s'intéressant à la linguistique anglaise et / ou à la linguistique française, ainsi qu'à la linguistique générale.

Bibliographie indicative :

- Arigne, V., 1998, Le nom : problèmes de nombre et catégorisation nominale en anglais, in *Mélanges Jean Tournier, Recherches en linguistique étrangère n°XIX*, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 513 p., pp. 32-67
- Arigne, V., 2005, Le syntagme *N1 of N2* et la référence multiple des massifs anglais, *Revue de Sémantique et Pragmatique* 17, Presses Universitaires d'Orléans, Orléans, pp. 7-39
- Arigne, V., 2011, La figure du tout intègre et les noms discrets collectifs, *Anglophonia* n 30, pp. 59-99
- Cruse, D. A., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 310 p.
- Flaux, N., 1999, A propos des noms collectifs, *Revue de linguistique romane*, n 251-252, Strasbourg, pp. 471-502
- Galmiche, M., Kleiber, G., 1994, Sur les noms abstraits, in G. Kleiber, *Nominales, Essais de sémantique référentielle*, 1994, Paris, Colin, 48-64 (repris in N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (ds.), 1996, *Les noms abstraits, Histoire et théories*, 1996, Actes du colloque de Dunkerque, 15-18 septembre 1992, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 23-40)
- Kleiber, G., 1999, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 220 p.
- Lammert, M., 2005, Les noms collectifs : entre quantification et qualification, *SCOLIA* n 20, p. 241-258
- Michaux, C., 1992, The Collectives in French: A Linguistic Investigation *Linguisticae Investigationes* XVI, 1, 99-124
- Pelletier, F., (ed.), 1979, *Mass Terms: Some Philosophical Problems*, Dordrecht, Reidel, 303 p

Mode de contrôle des connaissances :session 1 :

contrôle continu : un travail écrit (surveill ou la maison)

contrôle terminal : un travail écrit en temps limité

session 2 : un travail écrit en temps limité

-Problématiques de la néologie (II)

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24h (12x2h)

Niveau : M

Semestre : 4

Prérequis : M1, S1 et S2

Enseignant : Emmanuel Cartier

Description :

Sensibilisation à la veille néologique et à l'exploitation des données recueillies.

Présentation des travaux en cours dans le domaine de la Néologie dans le cadre du projet USPC Neoveille, en collaboration avec d'autres laboratoires de recherche (Paris 7, INALCO, Université de Sao Paulo, groupe NEOROM qui étudie la néologie dans les langues romanes).

Les problèmes de repérage automatique ou semi-automatique des néologismes de formes et des néologismes sémantiques seront abordés, et les étudiants pourront manipuler les données recueillies dans le projet.

Prérequis : si possible avoir suivi le niveau du premier semestre (mais ce n'est pas une condition sine qua non)

Bibliographie indicative :

- Pruvost Jean et Sablayrolles Jean-François (2^e éd 2012 (2003),) *Les néologismes*, PUF, Que sais-je.
- Cartier Emmanuel (2016), "Neoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues", *Neologica*, 2016, n° 10, p. 101-131.
- Sablayrolles Jean-François (éd) (2003), *L'innovation lexicale*, Coll. Lexica, Champion.
- Traugott E.C. et Trousdale G. (2013) : *Constructionalization and Constructional Changes*. Oxford : Oxford University Press.
- Schmid Hans-Jörg (2015) : « A blueprint of the Entrenchment-and-Conventionalization Model », *Yearbook of the German Cognitive Linguistics Association*, 3, p. 1-27.

Mode de contrôle des connaissances :

Travaux écrits ou oraux au cours du semestre et un écrit sur table en fin de semestre

session 1 :

contrôle continu : Travaux écrits ou oraux au cours du semestre

contrôle terminal : un écrit sur table en fin de semestre

session 2 : un écrit sur table en fin de semestre

- Synergies et hybridité linguistiques dans l'espace méditerranéen

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24h (12x2h)

Niveau : M

Semestre : 4

Prérequis : M1, S1 et S2

Enseignant : Gilbert FABRE

Description :

Comme le rappelle Vyacheslav V. Ivanov, chaque langue constitue un système sémiotique de compréhension du monde (Reconstructing the past, 1992). Le séminaire se propose de voir comment un espace commun, en l'occurrence celui de la Méditerranée, qui facilite la circulation des hommes, favorise en même temps le contact des langues très différentes que parlent ces derniers. Il s'agit, plus particulièrement, de repérer les univers de discours qui s' changent ou se sont changés travers la dialectique de l'accueil et du rejet des mots de l'autre. Or, ce qui en résulte, par exemple, les arabismes de l'espagnol permet de découvrir un phénomène qui va bien au-delà du simple aspect lexical. Ce type d'emprunts suppose, en effet, l'existence d'une Sprachbund romano-arabe dans le Moyen-âge ibérique, dont l'équivalent culturel est l'apport arabo-musulman dans le domaine des arts, de la littérature et de la philosophie des mondes castillan et catalano-aragonais. Il s'agira donc de réfléchir au concept de Sprachbund que Miguel Ayabe Linares traduit par le terme singlosia en espagnol.

Bibliographie

- Abdellatif (Rania), Benhima (Yassir), König (Daniel), Ruchaud (Elisabeth). *Construire la Méditerranée, penser les transferts culturels. Approches historiographiques et perspectives de recherche*, Deutsches historisches Institut Paris / Institut historique allemand, München : Oldenburg Verlag, 2012.
- Ayabe Linares (Miguel) : *La Singlosia románico-germanica*, LINCOS Studies in Romance Linguistics 20.
- Dakhli (Jocelyne) : *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris : Maisonneuve & Larose, 2004.
- Corriente (Federico) : *A Dictionary of Andalusí Arabic*, Leiden, New York, Köln : Brill, 1997.
- *Diccionario de arabismos y voces afines en iberorromance*, Madrid: Gredos, 2003.
- *Romania arabica. Tres cuestiones básicas : arabismos, « mozárabes » y « jarchas »*, Madrid : Totta, 2008.
- Ivanov (Vyacheslav V.): *Reconstructing the past*, Intercom, University of California, Los Angeles, 15, 1, 1992, p. 1- 4.

Mode de contrôle des connaissances :

Session 1 :

CC : un exposé plus oral en fin de séminaire

CT : un devoir écrit

Session 2 : un devoir écrit

Théories du texte et du discours 2 – Nouveaux discours militants. Discours antiracistes

Crédits ECTS : 6

Volume horaire : 24

Niveau : M2

Semestre : 4

Prérequis : un séminaire M2 de linguistique au semestre 1

Enseignante : Marie-Anne PAVEAU

Description :

Le séminaire porte sur un ensemble de discours qui émerge en France depuis une dizaine d'années et que l'on peut qualifier de **nouvel antiracisme**, caractérisé par sa rupture avec l'universalisme républicain française. Aux **discours antiracistes universalistes** des années 1980 produits notamment par des associations comme SOS racisme ou le MRAP, succèdent des discours appuyés sur l'idée de **communauté** et la prise en compte de la **différence**, notamment ethnique, émanant par exemple du CRAN ou du CRI.

On examinera les différents traits de ces nouveaux discours qui sont à la fois en rupture avec le passé et parfois en lien avec d'autres discours militants d'un autre type d'oppressions, et en particulier le féminisme : les **transferts lexico-discursifs** partir des discours antiracistes anglophones ; les **inventions lexicales** autour du sémitisme de la race, notamment la race blanche ; la **construction du discours de la communauté** ou de l'entre-soi comme argument militant ; la **veille dénonciative** sur les questions sociales et politiques liées à la couleur de peau.

L'approche sera à la fois **épistémologique** et **théorique** (mise au point sur les notions mises au travail) et **pratique** (études de cas et conférences sur des terrains d'analyse du discours concernés par les questions de racisme, antiracisme et intersectionnalité).

Des **invités.e.s** interviendront sur ces questions au cours du séminaire. Les documents et PDF d'articles figurent sur L'ENT de Paris 13 et le blog pédagogique *Paroles en cours* <http://parolesencours.wordpress.com/>

Carnet de recherche associé : *La pensée du discours* <http://penseedudiscours.hypotheses.org/>

Bibliographie indicative

Bonnafous, S., Taguieff, P.-A. (éds) (1989). *Mots, Les langages du politique* 18, *Racisme et antiracisme. Frontières recouvrements*.

Bouteldja, H. (2016). *Les blancs, les juifs et nous*. Paris : La Fabrique.

Bouteldja, H., Khiari, S. (2012). *Nous sommes les indigènes de la République*. Paris : Éditions Amsterdam.

Boggio-wanj - pé F., Magliani-Belkacem S. (2012) *Les féministes blanches et l'empire*. Paris : La Fabrique.

Cervulle M. (2013), *Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias*. Paris : Éditions Amsterdam.

Dorlin, E. (dir.) (2009) : *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*. Paris : PUF.

Fanon, F. (1952). *Peau noire, masques blancs*, Paris : Seuil.

Hamrouni, N., Maillard, C. (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc ?* Montréal : les Éditions du remue-ménage.

hooks b. (2015 [1981]). *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*. Paris : Cambourakis.

Mannoni, O. (1950). *Psychologie de la colonisation*, Paris : Seuil.

Ndiaye, P. (2008). *La Condition noire. Essai sur une minorité française*. Paris : Gallimard.

Paveau M.-A. (2013). *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*. Limoges : Lambert-Lucas.

Mode de contrôle des connaissances :

Session 1 : CC Mini-dossier de recherche - CT - preuve sur table (contacter l'enseignante)

Session 2 : contacter l'enseignante

Information sur le plagiat

À lire par tout/e étudiant/e qui s'inscrit dans une formation LLSHS

Qu'entend-on par plagiat ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. **Le plagiat consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment).** Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'Internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sûrement sanctionnée. Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement copiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. L'étudiant/e plagiaire s'expose :

- être sanctionné/e au niveau de **la note** pour l'exercice et
- **être déféré/e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.

Déclaration sur l'honneur à annexer en tête de chaque mémoire

Université Paris13 PRES SPC
Master SLATEL

Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné(e) _____ déclare avoir rédigé le présent mémoire intitulé

sous la direction de _____

sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'Université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Villetaneuse, le _____

